

OBJET

**AMENAGEMENT DE
L'ESPACE
COMMUNAUTAIRE -
Rétrocession de voiries et
ouvrages d'art aux
communes.**

==

**Rapporteur :
Mme la Présidente**

Date de convocation :
16/06/21

Date d'affichage :
16/06/21

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 75

Nombre de Conseillers
votants : 75

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 23 juin 2021 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 Rouvroy.

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, M. Xavier BERTRAND, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Jean-Claude DUSANTER, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, Mme Aïssata SOW, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CAMELLE, Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Denis LIESSE.

M. Hervé LEGRAIN suppléant de M. Hugues DEMAREST, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Agnès POTEL représenté(e) par M. Christian MOIRET, M. Ghislain HENRION représenté(e) par M. Jean-Marie ACCART, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par M. Fabien BLONDEL, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Monique BRY, M. Frédéric ALLIOT représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Grégoire BONO représenté(e) par M. Michel BONO.

Absent(e)(s) :

M. Elie BOUTROY.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-1077 du 15 décembre 2016 portant fusion de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin et de la Communauté de communes du canton de Saint-Simon ;

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois approuvés par délibération du 20 juin 2017 ;

Vu la délibération de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois en date du 27 novembre 2017, relative à l'inventaire établi sur le territoire de la Communauté d'agglomération et la nécessité de procéder à la rétrocession des voiries et de deux ouvrages d'art qui ne présentent pas d'intérêt communautaire.

Il en résulte que les voies et ouvrages suivants sont à restituer aux communes :

- Chemin de Tugny et Pont, Communes d'Artemps et Tugny et Pont,
- Rue de la Croix Saint-Claude, Commune d'Aubigny-aux-Kaisnes,
- Rue du Détroit d'Annois, Communes de Cugny et d'Annois,
- Chemin d'Artemps, Communes d'Happencourt et d'Artemps,
- Rue Paul Démoulin, commune de Montescourt-Lizerolles,
- Rue du Rond-Point de la Victoire, commune de Jussy,
- Ouvrage d'art – commune d'Happencourt
- Ouvrage d'art – commune d'Artemps.

Ce transfert sera formalisé par un procès-verbal établi contradictoirement entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la commune concernée.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de restituer les voies et les deux ouvrages d'art aux communes d'implantation ;

2°) de procéder aux restitutions selon les conditions exposées au présent rapport ;

3°) d'autoriser Madame la Présidente à effectuer toutes formalités en ce sens.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 73 voix pour et 1 voix contre et 1 absence adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir): Benoît LEGRAND

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir): Julien CALON

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20210623-53451-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28 juin 2021

Publication : 28 juin 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

AVANT



APRES



AVANT



APRES



AVANT



APRES



Voiries rétrocedées aux communes sur le territoire desquelles elles se situent

• **COMMUNES D'ARTEMPS ET DE TUGNY ET PONT**

➤ Chemin de Tugny et Pont

Chaussée :

■ Commune de **TUGNY ET PONT**

Surface : 269 m²
Longueur : 78 ml
Largeur moyenne : 3 ml

■ Commune **D'ARTEMPS**

Surface : 3556 m²
Longueur : 1361 ml
Largeur moyenne : 2.6 ml



• **COMMUNE D'AUBIGNY AUX KAINES**

➤ Rue de la Croix Saint Claude

Chaussée :

Surface : 2987 m²
Longueur : 910 ml
Largeur moyenne : 3.30 ml



• **COMMUNES DE CUGNY ET D'ANNOIS**

➤ Rue du Déroit d'Annois

Chaussée :

■ Commune de **CUGNY**
Surface : 533 m²
Longueur : 340 ml
Largeur moyenne : 1.60 ml

■ Commune d'**ANNOIS**
Surface : 548 m²
Longueur : 340 ml
Largeur moyenne : 1.60 ml



• **COMMUNE D'HAPPENCOURT ET D'ARTEMPS**

➤ Rue D'Artemps

Chaussée :

Commune d'HAPPENCOURT

Surface : 2054 m²
Longueur : 672 ml
Largeur moyenne : 3.00 ml

Commune d'ARTEMPS

Surface : 981 m²
Longueur : 324 ml
Largeur moyenne : 3.00 ml



• **COMMUNE DE MONTECOURT-LIZEROLLES**

➤ Rue Paul Démoulin

Chaussée : Surface : 5108 m²
 Longueur : 844 ml
 Largeur moyenne : 6.10 ml



- **COMMUNE DE JUSSY**

- Rue du Rond-Point de la Victoire

Chaussée : Longueur : 116 ml

